



N° 1376 MESRS/DC/SGM/DBAU/SAUA/DAUE/SA

Cotonou, le 16 août 2024

# COMMUNIQUE

(A afficher)

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique communique :

Dans le cadre de la coopération entre le Bénin et la Tunisie, le Gouvernement tunisien offre pour l'année académique 2024-2025, dix-huit (18) places d'études supérieures réparties comme suit :

- huit (08) places "avec bourse" pour la licence ;
- cinq (05) places "sans bourse" pour la licence ;
- cinq (05) places "sans bourse" pour le master et le doctorat.

Ces places sont disponibles dans les filières suivantes :

1. Licence en Sciences de l'Informatique : 05 places (Baccalauréat en Mathématiques ou Sciences expérimentales) ;
2. Licence en Obstétrique : 01 place (Baccalauréat en Sciences expérimentales) ;
3. Licence en Economie ou Gestion : 05 places (Baccalauréat en Mathématiques ou Economie ou Gestion) ;
4. Cycle préparatoire Scientifique ou Technique : 02 places (Baccalauréat en Mathématiques) ;
5. Master et Doctorat : 05 places.

Conditions d'éligibilité :

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre de nationalité béninoise ;

- Etre titulaire d'un Baccalauréat obtenu en 2023 ou 2024 avec la mention « Bien » au minimum ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- Etre en pleine possession de leurs facultés physiques et mentales ;
- Ne pas être déjà bénéficiaire d'une bourse dans une Université Publique du Bénin.

#### Obligations des bénéficiaires :

##### Au Bénin :

Les bénéficiaires doivent se conformer strictement aux nouvelles dispositions concernant la gestion des bourses étrangères, notamment en s'engageant avec leurs parents à fournir un complément de bourse de cinquante (50 000) FCFA par mois, à envoyer directement au bénéficiaire pendant toute la durée de la formation. La preuve de ce transfert doit être envoyée à l'adresse électronique du secrétariat de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) : [secretariat.dbau@gouv.bj](mailto:secretariat.dbau@gouv.bj)

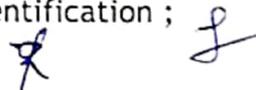
##### En Tunisie :

- a. Se conformer strictement aux lois en vigueur en Tunisie et être prêts à subvenir à leurs besoins durant les trois (03) mois de vacances chaque année ;
- b. Poursuivre les études dans la filière de formation choisie.

#### Constitution du dossier de candidature

##### ➤ Pour la Licence

- 1- Deux (02) copies légalisées de l'attestation du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- 2- Deux (02) copies légalisées du relevé de notes du baccalauréat ou du diplôme équivalent ;
- 3- Une (01) copie légalisée des trois premières pages du passeport ou Carte Nationale d'identité ;
- 4- Une (01) photos d'identité récente ;
- 5- Une (01) copie du Numéro Personnel d'Identification ;



- 6- Un (01) certificat médical délivré par un médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ;
- 7- L'original de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte BJ6600100100000010156674-DBAU des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
- 8- L'ensemble du dossier de candidature doit être en deux (02) exemplaires : les pièces légalisées, le reçu de paiement des frais d'étude de dossier sont placés dans une chemise dossier. Une seconde chemise doit contenir une copie simple de toutes les pièces de la première chemise dossier. Les deux chemises dossiers sont à mettre dans une chemise dossier cartonnée à rabat de couleur jaune.

➤ **Pour le Master**

- 1- Deux (02) copies légalisées de l'attestation du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- 2- Deux (02) copies légalisées du relevé des notes de chaque année d'études universitaires ;
- 3- Deux (02) copies légalisées du diplôme de Licence ou du diplôme équivalent ;
- 4- Une (01) copie légalisée des trois premières pages du passeport ou Carte Nationale d'identité ;
- 5- Une (01) photo d'identité récente ;
- 6- Une (01) copie du Numéro Personnel d'Identification ;
- 7- Un (01) certificat médical délivré par un médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ;
- 8- L'original de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte BJ6600100100000010156674-DBAU des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
- 9- L'ensemble du dossier de candidature doit être en deux (02) exemplaires : les pièces légalisées, le reçu de paiement des frais d'étude de dossier sont placés dans une chemise dossier. Une seconde chemise doit contenir une copie

simple de toutes les pièces de la première chemise dossier. Les deux chemises dossiers sont à mettre dans une chemise dossier cartonnée à rabat de couleur jaune.

➤ **Pour le Doctorat**

- 1- Deux (02) copies légalisées de l'attestation du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- 2- Deux (02) copies légalisées du diplôme de Licence ou du diplôme équivalent ;
- 3- Deux (02) copies légalisées des relevés de notes de la Licence ou du diplôme équivalent ;
- 4- Deux (02) copies légalisées du diplôme de Master ou du diplôme équivalent ;
- 5- Deux (02) copies légalisées des relevés de notes du Master ou du diplôme équivalent ;
- 6- Une copie du mémoire de Master ;
- 7- Résumé du projet de recherche ;
- 8- Une (01) copie légalisée des trois premières pages du passeport ou Carte Nationale d'identité ;
- 9- Une (01) photo d'identité récente ;
- 10- Une (01) copie du Numéro Personnel d'Identification ;
- 11- Un (01) certificat médical délivré par un médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ;
- 12- L'original de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte BJ6600100100000010156674-DBAU des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
- 13- L'ensemble du dossier de candidature doit être en deux (02) exemplaires : les pièces légalisées, le reçu de paiement des frais d'étude de dossier sont placés dans une chemise dossier. Une seconde chemise doit contenir une copie simple de toutes les pièces de la première chemise dossier. Les deux chemises dossiers sont à mettre dans une chemise dossier cartonnée à rabat de couleur jaune.



Des informations complètes sur les établissements d'enseignement supérieur tunisien et les formations qu'ils offrent sont accessibles sur le site web suivant : <http://www.mes.tn/francais/index.htm>.

La date limite de dépôt de dossier à la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) est fixée au vendredi 23 août 2024 à 12 heures 00 minute.

**NB :**

- Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération ;
- les candidats ayant obtenu leur diplôme à l'étranger doivent joindre les attestations d'authenticité et d'équivalence du diplôme ;
- La version numérique du dossier de candidature doit être envoyée à l'adresse électronique [secretariat.dbau@gouv.bj](mailto:secretariat.dbau@gouv.bj) de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU).

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la  
Recherche Scientifique et P.O.



Rogatien Makpehou TOSSOU  
Directeur de Cabinet

MESRS (ATCR)